

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE

Mercredi 17 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six le dix-sept Juin à 18 heures 00 les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales.

**Étaient présents** Bruno VALIENTE, Claire OUSTAILLER, Patrice BRANDELET, Giuditta MARCQ, Mireille RULLAUD, Huguette BENEGIS, Fabrice LAVALLARD, Alexandra DEFFONTIS, Daniel SENIE

**Absents : Jean-Luc MATHE, Guillaume VIDAL**

**Secrétaire de séance :** Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 12.06.2026

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 09

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents ou représentés ayant délibérés : 09

**Délibération n° 07 Décision Modificative n° 1**

	Diminutions sur crédits OUVERTS	Augmentations sur crédits OUVERTS
D 023 : Virement à la section d'investissement		499,81 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>		<b>499,81 €</b>
R 002 : Résultat de fonctionnement reporté		499,81 €
<b>TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté</b>		<b>499,81 €</b>
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		499,81 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>		<b>499,81 €</b>
R 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	- 499,81 €	
<b>TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>- 499,81 €</b>	
D 231-111 : MAISON COEUR DE VILLE		100 000,00 €
D 231-61 : Château De Las Fonts		500 000,00 €
D 231-99 : COMPTE BLOQUE	- 600 000,00 €	
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>- 600 000,00 €</b>	<b>600 000,00 €</b>

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les délibérations du conseil municipal en date du 25 septembre 2025 et du 1er avril 2025, portant respectivement sur la dissolution du Syndicat Agly Verdoube ainsi que sur la répartition de son actif et de son passif. Il souligne qu'au cours de l'exercice 2025, le solde créditeur de 499,81 euros afférent à ce syndicat n'a pas été intégré comptablement et nécessite de régulariser l'affectation du résultat 2025. Les opérations de travaux arrivent à leur terme, il convient d'ajuster budgétairement les crédits aux opérations de la Maison cœur de ville et au château de las fonts.

ont signé les membres présents Signataires : BENEGIS Huguette

BRANDELET Patrice

DEFFONTIS Alexandra

LAVALLARD Fabrice

MARCQ Giuditta

MATHE Jean-Luc

OUSTAILLER Claire

RULLAUD Mireille

SENIE Daniel

VIDAL Guillaume

Le Maire – Bruno VALIENTE